



Pommier / Poirier

N°08
05/04/2018



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°08
du 05/04/2018 »*



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier – Poirier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeille » à la fin du bulletin.
- **Tavelure** : la maturation des périthèces s'est accélérée, toute pluie peut donner lieu à des projections significatives. Le risque pourrait être élevé avec les pluies annoncées pour cette fin de semaine.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, l'évolution des températures est à surveiller.
- **Pucerons** : la période à risque est en cours.
- **Tordeuse orientale** : les premières captures sont enregistrées, le vol devrait se généraliser dans les prochains jours.
- **Acariens rouges** : les éclosions sont en cours.

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Pommier

En Lot-et-Garonne : stade D3 « écartement des boutons floraux » (BBCH 56) pour Canada, Golden, Gala ; stade D3-E « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57) pour Chantecler, Fuji ; stade E pour Granny ; stade E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59) – F « première fleur » (BBCH 60-63) pour Braeburn et Pink Lady.



En Gironde : stade D3 « écartement des boutons floraux » (BBCH 56) pour Golden ; stade D3 « écartement des boutons floraux » (BBCH 56) - E « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57) pour Gala.

En Dordogne : stade D3 « écartement des boutons floraux » (BBCH 56) pour Golden, Gala et Fuji ; stade E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59) pour Granny.

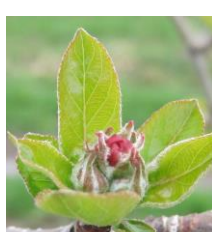
En Charentes : stade C-C3 « éclatement du bourgeon » (BBCH 54) à D « apparition des boutons floraux » (BBCH 55) pour Canada ; stade C-C3 « éclatement du bourgeon » (BBCH 54) à D-D3 « écartement des boutons floraux » (BBCH 56) pour Chantecler et Golden.



Stade D



Stade D3



Stade E



Stade E2



Stade F

Poirier

En Lot-et-Garonne : stade E « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57) - E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59) pour William's, Conférence, Comice ; stade F2 « pleine floraison » à début G « chute des premiers pétales » (BBCH 65) pour Harrow Sweet et Passe Crassane.



En Gironde : stade E « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57) - E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59) pour Comice à début F « première fleur » (BBCH 62) pour William's ; stade F2 « pleine floraison » à début G « chute des premiers pétales » (BBCH 65) pour Passe Crassane.



Stade E



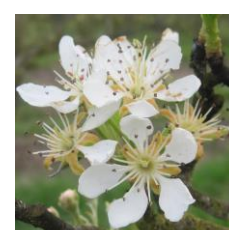
Stade E2



Stade F



Stade F2



Stade G

(Crédit Photos : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Tavelure

Selon le modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, dans la majorité des cas, les pluies des 30-31 mars et celles du 2 au 4 avril n'ont pas engendré de contamination. Ces précipitations qui sont intervenues sous forme d'averses n'ont souvent pas donné lieu à des durées d'humectation suffisamment longues. Sur l'ensemble des stations météo interrogées habituellement, seule la station des Leves en Gironde a enregistré une contamination de niveau « léger » le 30 mars et une contamination de niveau « assez grave » le 3 avril.

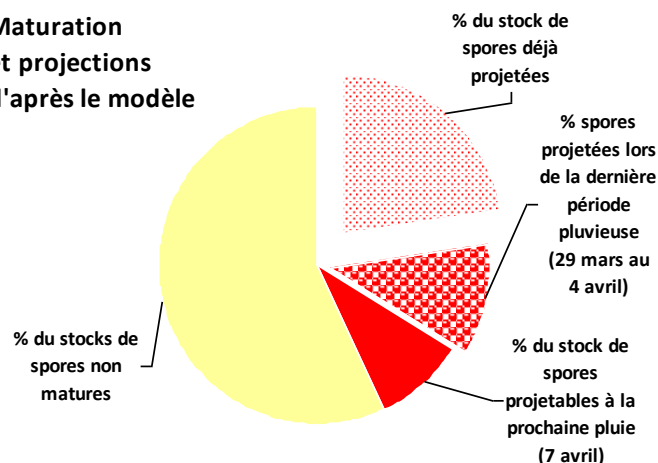
Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des projections significatives lors de ces pluies.

D'après le modèle, la maturation des périthèces s'est accélérée, le stock de spores projetables progresse actuellement de 2 à 3.5% par jour.

Selon les sites, 3 à 6% du potentiel annuel aurait été projeté lors de la période pluvieuse du 29 au 31 mars et 4 à 10% lors des pluies qui sont intervenues du 2 au 4 avril.

En fonction de la dernière pluie, le stock de spores projetables oscille, à ce jour, entre 2 et 6% du stock annuel.

Maturation et projections d'après le modèle



Evaluation du risque

Nous sommes dans la période où la maturation des périthèces est importante. Toute pluie peut donner lieu à des projections significatives et potentiellement importantes notamment après une période sans précipitations.

Le risque tavelure est élevé pour les jours à venir (pluies annoncées à partir de samedi et douceur des températures).

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

• Feu Bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) est en cours pour les variétés à débourrement précoce. Les conditions ont pu localement être favorables à la bactérie les 2 et 3 avril (pluie + température minimale > à 10°C et maximale > à 18°C). Les températures annoncées pour les 8 prochains jours ne seraient a priori pas favorables, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faudra rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avéraient favorables au développement de la maladie. Des contrôles visuels seront indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations.

Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

• Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommiers, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Sur arbres sensibles, les premiers symptômes (liés aux infections de l'année dernière) sont observés.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.



Oïdium

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

• Puceron cendré du pommier

Dans nos parcelles de référence, le pourcentage de bourgeons occupés augmente. Des enroulements du feuillage et les premières colonies sont observés. L'activité des auxiliaires commence à être observée au niveau des foyers (œufs de syrphe, pucerons parasités).

Evaluation du risque

La période à risque est en cours.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

• Puceron lanigère

Le puceron lanigère *Eriosoma lanigerum* hiverne sous forme larvaire au niveau des racines, des broussins, des chancres et des nodosités sur rameaux.

On note une reprise d'activité de ce puceron sur les parcelles à forte pression.

Les adultes de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* devraient prochainement émerger. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.



Colonie de puceron cendré

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)



Puceron lanigère

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Anthonome du pommier

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage à partir du stade B (BBCH 51) au stade D (BBCH 55) permet d'évaluer l'importance des populations.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés n'ayant pas dépassé le stade D (BBCH 55)

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

• Tordeuse orientale

Sur notre réseau de piégeage, les premières prises ont été enregistrées en ce début de semaine. Le vol devrait se généraliser dans les prochains jours.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier.



Tordeuse orientale

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Carpocapse des pommes

Selon nos simulations et avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (11 à 12°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les premiers papillons ne devraient pas émerger avant le 15 avril.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones sont à installer à partir de la semaine prochaine.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

• Tordeuses de la pelure

En parcelles non traitées, quelques dégâts sur bouquets floraux sont observés.

Evaluation du risque

La reprise d'activité des larves est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve.

• Acariens rouges

Le suivi d'œufs d'acariens rouges, réalisé sur planchette en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, montre que les éclosions sont en cours.

Selon nos simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve et avec des prévisions de températures moyennes de l'ordre de 11 à 12°C pour les jours à venir, le stade 50% d'éclosions pourrait être atteint à partir du 12-17 avril pour les secteurs les plus précoces et à compter du 16-20 avril pour les zones plus tardives.

• Psylle du poirier

Les stades larvaires évoluent et les larves se cachent actuellement dans les corymbes. Sur nos parcelles de référence on note une augmentation du nombre de larves âgées.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

• **Phytopte du poirier**

Des boursouflures liées aux piqûres du phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) sont actuellement visibles sur les feuilles des bouquets floraux sur poiriers sensibles.

Mesures prophylactiques : Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.



Dégâts de phytoptes

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• **Cécidomyie des feuilles**

La cécidomyie des feuilles est un moucheron (1,5 à 2 mm) qui pond à l'aisselle des feuilles encore enroulées. Les larves piquent les feuilles qui restent enroulées longitudinalement.

Sur notre réseau de piégeage, les prises sont quasiment nulles, une seule capture a été enregistrée cette semaine.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

• **Période de floraison**

Les abeilles butinent, protégez les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégez-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

• Auxiliaires

Les auxiliaires reprennent leur activité, au niveau des foyers de pucerons, on commence à observer des œufs de syrphes, des pucerons parasités, des cantharides et des coccinelles.



Œuf de syrphes



Cantharide

(Crédit Photos : E.Marchesan – FDGDON 47)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "